

Tous  
unis pour  
Orléans  
avec  
**Jean-Pierre  
Sueur**



**Le nouveau  
contrat pour  
Orléans**

***Bien vivre  
dans une ville  
dynamique***

**100 engagements pour 2001-2007**



Chère Madame, chère Mademoiselle, cher Monsieur,

Nous vous présentons aujourd'hui nos propositions pour l'avenir d'Orléans.

Nous les présentons sous le titre suivant : "**Bien vivre dans une ville dynamique**".

**Bien vivre**, parce que la **qualité de la vie** de chacune et de chacun est notre priorité.

La qualité de la vie, c'est pour chacune et chacun, un logement de qualité, car comment bien vivre dans un environnement dégradé ? C'est le plein-emploi : car comment bien vivre lorsqu'on est au chômage ?

La qualité de la vie, c'est la **sécurité** qui est, pour tous, un droit fondamental. C'est la propreté des rues, l'éclairage, la beauté de l'environnement. Ce sont des quartiers bien entretenus, où il fait bon vivre.

Dans tous ces domaines, beaucoup a été fait. Nous avons supprimé les 4/5<sup>e</sup> des tags de la ville. Nous avons éclairé toutes nos rues pendant toute la nuit, la collecte sélective des ordures ménagères sera bientôt généralisée à toute la ville. Près de cent rues ont été refaites au cours des cinq dernières années. De nombreuses écoles ont été transformées, modernisées...

Mais beaucoup reste à faire. Cette brochure contient nos engagements concrets. **Ils seront tenus scrupuleusement**, comme les précédents l'ont été.

Dans le titre de ce programme, nous avons ajouté à l'expression "**bien vivre**" la formule "**dans une ville dynamique**".

Le dynamisme d'Orléans est, en effet, nationalement reconnu. **Orléans est devenue l'une des villes les plus dynamiques de France.**

Ce dynamisme, il ne faut surtout pas l'interrompre, car il nous permet de créer des emplois et d'investir pour le bien commun de tous.

Nous vous proposons, au contraire, de continuer à aller de l'avant : pour **l'économie, la formation des jeunes**, les technologies du futur, la science ; pour **un urbanisme équilibré**, de bonne qualité, **respectueux de l'environnement**, pour une agglomération moderne et agréable à vivre ; pour la culture, le sport, pour la jeunesse ; etc.

Tout cela doit être fait dans de bonnes conditions financières, avec **des impôts stables**, un endettement maîtrisé, bref, avec un budget sain et bien géré.

Les cent propositions qui suivent sont **un engagement ferme**, précis, pour Orléans et pour les Orléanais.

Vous pouvez compter sur toute l'équipe que j'ai l'honneur de conduire, et sur moi-même pour les tenir.



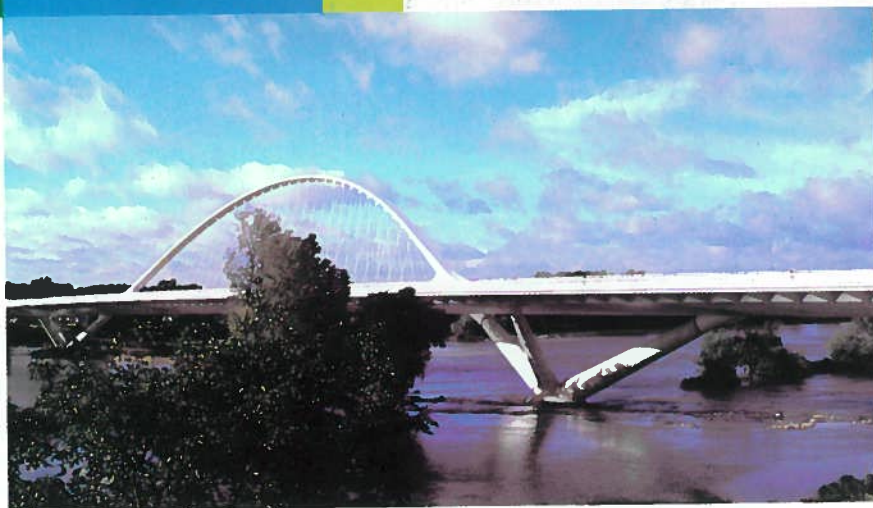
Jean-Pierre Sueur,  
maire d'Orléans

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Pierre Sueur', written over a horizontal line.



# vivre...

- Une passerelle piétons/deux roues sur la Loire et un réseau complet pour les "deux roues".
- Trois grands parcs et un environnement de qualité.
- Des postes de police dans les quartiers, avec une présence accrue de la police, la nuit et le jour.
- Un grand plan pour le centre-ville et les quartiers anciens : renouveau des rues, des lumières et action pour la propreté, une rue de Bourgogne entièrement refaite et rénovée.
- Un renouveau profond des secteurs d'habitat social où l'on vit mal ; la mise en œuvre du "Grand Projet de Ville" de La Source.
- Un urbanisme équilibré respectueux de l'identité et de l'histoire de chaque quartier.
- Un grand projet "Bords de Loire".
- Une ville accessible aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite.
- Une ville où les jeunes ont toute leur place : de nouveaux lieux pour la musique.
- Une ville qui accueille les élèves dans des écoles rénovées et soutient les projets des écoles.
- Une ville qui diversifie ses équipements pour l'accueil de la petite enfance : une nouvelle crèche en centre-ville.
- La poursuite du renouveau du Parc Floral et du Restaurant Serre.



## ... dans une ville dynamique

- Développement de l'université, de son centre polytechnique et du pôle de recherche orléanais.
- Un grand centre cinématographique à la Charpenterie.
- Création d'une écopole européenne.
- Un grand musée de la Ville et de la Loire à l'hôtel Dupanloup.
- Une gare moderne digne du XXI<sup>e</sup> siècle et l'accueil des TGV pour assurer la liaison avec Roissy et les capitales européennes.
- Un plan d'ensemble pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le "haut débit" et le numérique.
- Une action déterminée pour aller vers le plein-emploi.
- Un grand projet touristique autour du nouveau centre de conférences, ultra-moderne.
- Une ligne est-ouest du tramway, pour constituer un réseau complet.
- Un nouvel échangeur sur l'A 71, à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.
- Cinq terrains de football aux Montées ; une piscine de plein air ; un stade d'athlétisme couvert ; un circuit de karting.
- Un nouveau lieu pour les "cultures alternatives" et la création culturelle.
- Des mails et une RN 20 complètement repensés pour avoir un caractère plus urbain ; des entrées de ville rénovées.
- Une agglomération forte, cohérente, solidaire, qui conjugue les atouts des communes, dans le respect de leur identité propre.
- L'achèvement des projets Châtelet, Charpenterie, Dessaux.



# Une agglomération moderne et agréable à vivre



## 1. Des parcs !

Trois grands parcs seront réalisés. Le parc de la **Fontaine de l'Étuvée** sera achevé (5 hectares). Sur le terrain des **Groues**, 10 hectares seront aménagés, avec des arbres, des terrains de sport, des lieux de promenade. A l'**Île Charlemagne**, 50 hectares viendront s'ajouter à la base de loisirs. Ils seront voués à la découverte de la nature.

## 2. Une charte pour l'environnement et une écopole européenne

Un vaste plan environnement sera mis en œuvre pour toute l'agglomération. Il concernera la protection et le renouveau des bords de Loire, les "poumons verts" et espaces forestiers à préserver ou à développer dans toute l'agglomération, la qualité de l'eau, de l'air, le recyclage des déchets, la protection des espaces naturels qui font partie de notre patrimoine. Parallèlement, nous mènerons à bien la **création d'une écopole**, car avec ses instituts de recherche, ses laboratoires universitaires, ses organismes ligériens et ses associations, Orléans est bien placée pour être **un des grands pôles européens pour les sciences de l'environnement**.

## 3. Un développement économique maîtrisé

L'action dynamique qui est en cours pour la **création d'entreprises** sera poursuivie. Mais Orléans se veut une **"technopole nature"**. **L'ensemble des parcs d'activités seront payagers. Des emplois tertiaires seront également accueillis en centre-ville et dans les quartiers.**

Nous continuerons d'agir, en outre, pour aider tous les organismes qui œuvrent pour l'insertion professionnelle des chômeurs et pour l'économie solidaire. C'est par une diversité d'actions que nous arriverons au **plein-emploi**.

## 4. Une nouvelle gare et des TGV !

La gare d'Orléans sera entièrement réaménagée avec **une vraie façade sur l'avenue de Paris**. Elle permettra de passer rapidement du bus ou du tram au train, et inversement. La desserte-minute, l'accès des taxis

seront facilités. Il y aura un parking "deux roues". La gare des Aubrais sera repensée. Un parking à plusieurs niveaux sera construit dès les prochains mois.

De plus, la liaison ferroviaire par TGV avec Roissy qui est en cours de négociation, deviendra une réalité. **L'objectif sera de développer cette liaison pour atteindre par TGV les capitales européennes et les grandes villes françaises.** Dans l'immédiat, la Ville continuera d'intervenir auprès de la SNCF pour améliorer la liaison Paris-Orléans.

## 5. Repenser la voirie

Orléans a été défigurée par l'aménagement de "voies rapides" au milieu des espaces urbains. On peut faire autrement. Il faut désormais **penser toutes les voies situées à l'intérieur de l'agglomération comme des voies urbaines**. Cet engagement vaut, en particulier, pour deux axes majeurs : la RN 20 et les mails.

## 6. Un nouvel échangeur sur l'A 71

Grâce à l'action de Jean-Pierre Sueur, le **nouvel échangeur de Saint-Pryvé-St-Mesmin est décidé et financé**. Il sera construit dans les deux ans. Il sera relié au pont de l'Europe.

## 7. Des entrées de ville de qualité !

Les entrées de ville doivent être mieux aménagées. Cela a été engagé. Mais il faut aller plus loin afin de **reconquérir la qualité de toutes les entrées de ville**.

## 8. Accélérer le plan "deux roues" !

Un plan "deux roues" a été adopté pour l'agglomération dans le cadre du Plan de déplacements urbains. **Sa réalisation sera accélérée pour que l'essentiel de ce vaste réseau (300 kilomètres) soit réalisé dans les 5 ans.**

Beaucoup de projets relèvent aujourd'hui de l'agglomération et, donc, de la communauté de communes.

Le projet pour Orléans doit aussi être un projet pour l'agglomération d'Orléans.

Nous voulons que, désormais, le développement aille de pair avec la qualité de l'environnement et du cadre de vie.

## 9. Une seconde ligne de tram

La seconde ligne de tram est-ouest nous fera bénéficier de la force d'un réseau. Cette seconde ligne sera réalisée, après une concertation qui portera, en particulier, sur les itinéraires. Elle intégrera les dernières innovations technologiques.



## 10. Un réseau de bus modernisé

Après la phase de rodage actuelle, la Semtao réalisera rapidement les modifications du nouveau réseau qui sont encore nécessaires. Un meilleur confort sera recherché avec l'achat de bus à "plancher bas".

## 11. Une agglomération solide

Nous voulons développer la communauté de communes dans le respect de l'identité des communes. L'objectif n'est pas de superposer des services, mais de **renforcer la complémentarité entre la communauté et les communes**. Nous œuvrerons pour aller vers une harmonisation des taux de taxe professionnelle entre les communes.



# Sécurité : nous préférons les actes aux discours

Vivre en toute tranquillité est un droit fondamental, auquel chacun aspire. Jean-Pierre Sueur a beaucoup œuvré pour obtenir des personnels de police nationale, pour développer la police municipale. La police de proximité est partout à l'ordre du jour. Mais c'est une action globale et coordonnée qui est aujourd'hui nécessaire.

## 12. Police municipale

Les effectifs de la police municipale continueront d'augmenter afin de renforcer la présence effective des policiers municipaux sur tout le territoire de la ville. Ce développement se fera autour des postes de police de proximité. En plus de celui du "centre municipal", un tel poste sera ouvert rue de Bourgogne. Les brigades de policiers municipaux en VTT seront développées.

## 13. Police nationale

Nous poursuivons l'action déterminée que nous menons pour que les policiers nationaux soient présents en plus grand nombre, en particulier la nuit, aussi bien dans le centre-ville que dans les quartiers.

## 14. Une action commune

Dans tous les quartiers l'action commune de tous les responsables sera développée. Une meilleure sécurité suppose davantage d'éducation, d'activités pour les jeunes, de prévention.

## 15. Une seconde Maison de la justice et du droit

La Ville se mobilisera pour ouvrir, après celle de la Source, une seconde Maison de la justice et du droit dans le nord d'Orléans.

## 16. Assumer la responsabilité parentale

La Ville œuvrera avec tous les partenaires concernés pour que la responsabilité parentale soit mieux assumée. La loi prévoit que les parents sont responsables des agissements de leurs enfants mineurs. Elle doit être appliquée. Et il faut aider, dans tous les quartiers, les parents à exercer leurs responsabilités.

## 17. Prévention

La prévention spécialisée sera développée. Les équipes de prévention travailleront en lien avec les adultes relais, que nous mettrons en place, et les correspondants de proximité.

## 18. Un fonctionnement plus efficace

La Ville soutiendra les démarches de la police nationale pour accélérer et faciliter les dépôts de plaintes. Elle soutiendra les efforts de la justice pour le "traitement en temps réel" d'un certain nombre d'infractions et délits. Elle développera encore l'accueil des personnes condamnées à des Travaux d'intérêt général (TIG).

## 19. Aide aux victimes

L'aide aux victimes d'infractions sera généralisée dans toute la ville, en lien avec les associations compétentes, non seulement dans les Maisons de la justice et du droit mais aussi dans les mairies de quartiers.

## 20. Maintien de l'éclairage public

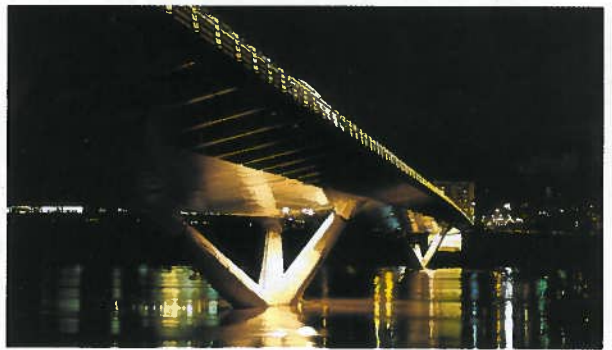
A la suite de l'expérience réussie que nous avons faite, le maintien de l'éclairage public toute la nuit dans toute la ville sera pérennisé.

## 21. Un plan "sécurité routière"

La sécurité des piétons sera renforcée. La Ville agira pour faire respecter les limitations de vitesse et les feux rouges, par des actions de sensibilisation et de protection, mais aussi par la répression, puisque la loi a donné désormais compétence à la police municipale en ce domaine.

# Pour la qualité de vie au quotidien

La qualité de la voirie, des trottoirs, leur propreté, la qualité des éclairages, le fleurissement : tout cela contribue fortement à la qualité de la vie. Beaucoup a été fait dans tous ces domaines. Nous vous proposons de poursuivre cet effort par des actions programmées et cohérentes durant les six prochaines années.



## 22. Amélioration des voiries

Un programme pluriannuel d'amélioration des rues sera mis en place avec les conseils de quartiers puis réalisé sur six ans. L'objectif de ce plan d'ensemble est d'accroître la sécurité et le confort des piétons, de supprimer les "points noirs" et d'améliorer la qualité des espaces public, des places et des trottoirs.

## 23. L'accessibilité : un impératif !

L'accessibilité des trottoirs, des parkings, des équipements, des immeubles est essentielle pour les handicapés, mais aussi pour les personnes âgées ou les parents avec poussettes. La Ville poursuivra son action en ce sens, à partir des propositions de la très active commission extra-municipale "handicapés-accessibilité". Le plan pluriannuel d'amélioration des rues comprendra un volet "accessibilité".

## 24. Plan lumière

Le "plan lumière" sera poursuivi, avec l'éclairage progressif des monuments et sites de la ville. Dans ce cadre, l'éclairage de la cathédrale sera refait avec des procédés modernes.



# Un plan d'ensemble pour le centre-ville

## 25. Des investissements pour la propreté

La propreté des espaces publics demande un effort supplémentaire. Il sera fait par l'augmentation du nombre de personnels affectés à cette tâche et par l'acquisition de nouveaux matériels. Une action ferme sera mise en œuvre afin d'éviter que les poubelles ou sacs plastiques encombrant certains trottoirs pendant, souvent, tout un week-end. La collecte sélective sera étendue au centre-ville.

## 26. Poursuivre l'action "anti-tags"

L'action "anti-tags", qui a donné d'excellents résultats, puisque les quatre cinquièmes des "tags" ont été supprimés, sera poursuivie résolument avec des moyens renforcés.

## 27. Pour le fleurissement

Le fleurissement de la ville sera développé. Avec le concours des conseils de quartiers et des associations, les concours de fleurissement seront étendus à tous les quartiers.

Tous les quartiers de la ville requièrent, bien sûr, notre attention. Mais le centre-ville est fréquenté par tous les Orléanais. L'animation s'y concentre. Ses habitants connaissent un certain nombre de nuisances. En même temps, son patrimoine historique est remarquable. Il est un fort atout pour Orléans. C'est pourquoi il faut continuer d'agir pour le centre-ville et passer à la vitesse supérieure.

## 31. Réaménager la rue de Bourgogne

La rue de Bourgogne sera entièrement réaménagée. Cela vaut pour la voirie, l'éclairage, le fleurissement. Des mesures plus fortes que celles qui existent aujourd'hui seront mises en œuvre pour faire respecter le secteur piétonnier. Une campagne de ravalement analogue à celle conduite rue Jeanne d'Arc sera lancée. Ce programme concernera également toutes les autres rues situées dans le secteur de la rue de Bourgogne.

## 32. La quatrième façade des Halles Châtelet

La quatrième façade des Halles Châtelet sera entièrement rénovée pour 2002 ainsi que la place qui la jouxte. La rue des Halles entre

Châtelet et Charpenterie sera réaménagée afin de créer une continuité entre ces deux pôles.

## 33. Achever les projets Charpenterie et Dessaux

Le parking de la Charpenterie sera ouvert en 2002. Il en ira de même pour les cinémas dont le nombre passera de 9 à 12. Une nouvelle place sera aménagée devant ces équipements. Le renouveau du quartier Dessaux sera entièrement achevé. Un parking sera réalisé rue de la Tour Neuve. Le château de La Motte Sanguin sera restauré.

## 34. Renouveau de la rue Bannier

Un plan de rénovation de la rue Bannier, réalisé en concertation avec les riverains, sera mis en œuvre dans les deux ans qui viennent. Il portera sur la voirie, les trottoirs, les éclairages, le stationnement, le fleurissement.

## 35. Rénover la place de Gaulle et la rue des Carmes

Le nouvel aménagement de la place de Gaulle sera achevé dans trois mois, avec l'installation de fontaines. Un plan de rénovation de la rue des Carmes et des rues voisines sera élaboré et mis en œuvre en lien avec les commerçants et les riverains. La place Croix Morin sera réaménagée ainsi que la partie est de la place du Vieux Marché.

## 36. Repenser les mails

Les mails doivent cesser de ressembler trop souvent à une voie rapide. Un plan d'ensemble sera réalisé pour qu'ils retrouvent leur convivialité. Un parking souterrain y sera construit.

## 37. Revoir le plan incliné de la Place d'Arc

Le "plan incliné" de la Place d'Arc sera complètement refait au cours de l'année 2001 avec une pente moins forte et un revêtement moins glissant.

## Rendre la Loire aux Orléanais

Le Val de Loire est désormais classé dans le patrimoine mondial de l'humanité. Il faut tirer pleinement parti de cette décision, dont les retombées peuvent être très fortes.

## 28. Une passerelle sur la Loire

La passerelle pour piétons et "deux roues" entre le quai des Tourelles et la Charpenterie, pour laquelle un concours a été lancé, sera construite dans les deux prochaines années.

## 29. Un grand projet "Bords de Loire"

Un cheminement continu sur les deux rives de la Loire sera mis en œuvre en lien avec l'Etat, la Région et le département. Les quais



seront réaménagés. Ils seront rendus à la promenade en particulier durant le week-end, sous réserve des contraintes liées aux marchés. Les animations festives sur les bords de Loire en mai, juin et juillet seront développées.

## 30. Le quai du Roi sera réaménagé

Sur le quai du Roi, les aménagements se poursuivent afin de donner une nouvelle harmonie au bâti du bord de Loire. Des jardins seront aménagés sur les terrains où le "marché du samedi" est implanté provisoirement, le long de la Loire.

# Un vrai renouveau pour nos quartiers

La qualité de la vie dans nos quartiers doit être une préoccupation majeure. Plusieurs quartiers connaîtront des projets importants : ceux-ci devront être menés à bien avec, comme priorité absolue, la qualité de la vie et de l'environnement de leurs habitants.

## 38. Le Grand Projet de Ville : une forte ambition pour La Source

A La Source, l'opération "Grand Projet de Ville" sera menée à bien. Elle donnera un nouvel avenir au secteur "Camille Flammarion, Adélaïde de Savoie, Beauchamps-Génets, Bouleaux" en accueillant de nouvelles activités et en repensant le bâti. Ce sera un projet ambitieux qui changera profondément ce quartier. Il s'agira de le **dédensifier**, de **construire des logements de qualité** et d'**accueillir des entreprises, des établissements de formation ou de recherche, des espaces verts, du sport, de la culture, etc.** En un mot, avec lui, ce quartier de La Source aura un tout autre visage.

## 39. Plan venelles

A la Source, le "plan venelles" sera pérennisé. L'objectif sera, par un plan pluriannuel de six ans, de mieux éclairer les venelles, de les entretenir et d'empêcher les circulations de véhicules à moteur. Un plan du même type sera fait pour les venelles des autres quartiers qui relèvent de la voirie communale. Les procédures, déjà engagées, pour aider les riverains d'une venelle (ou voie) privée à la transformer en venelle (ou voie) publique seront développées.

## 40. Argonne : l'objectif est la qualité de la vie pour tous

A l'Argonne, nous avons récemment remplacé d'anciennes barres par des pavillons individuels, très prisés. Ce renouvellement se poursuivra en lien avec les habitants. Là aussi, il s'agira de continuer à rénover en profondeur ce quartier, à lui donner un nouvel avenir, au nord comme au sud du boulevard Marie Stuart.

## 41. Le parc des Groues : un grand plus pour les Blossières

Aux Blossières, le parc des Groues pourra enfin être aménagé. Après bien des négociations, la communauté de communes va pouvoir acheter bientôt le terrain à l'armée. Sur cet espace la priorité sera un grand parc, véritable "poumon vert" pour la partie ouest d'Orléans. De même, le quartier Sonis, ancienne caserne du

131<sup>e</sup> RI, sera acheté à l'armée. Il accueillera des activités tertiaires et des logements en nombre raisonnable, compte tenu de la densité du bâti environnant.

## 42. Le Clos Rozay, dans le respect de l'identité de Saint-Marceau

A Saint-Marceau, les futures ZAC du Clos Rozay respecteront pleinement l'identité du quar-

tier et la qualité de vie à Saint-Marceau, conformément aux engagements pris.

## 43. A la Barrière Saint-Marc

A la Barrière Saint-Marc, le développement et l'accueil de nouveaux pavillons se fera dans le strict respect de l'esprit et du bâti ancien du quartier.



## Une ville sportive

Au cours des six dernières années de nombreux équipements sportifs ont été construits. Les moyens financiers consacrés au sport ont plus que doublé. Il faut continuer sur la lancée et continuer d'œuvrer tant pour le sport de masse que pour le sport de haut niveau.

## 44. De nouveaux équipements pour le sport orléanais

Nous nous engageons à construire au cours des six prochaines années :

- la salle d'escrime des Murlins,
- 5 terrains de football au parc des Montées,
- un boudrome couvert à l'Argonne,
- une salle de judo et de karaté à la Madeleine,
- un nouveau gymnase dans le secteur nord-est de la ville,
- un circuit VTT à l'Île Charlemagne,
- un terrain de football et de hockey en synthétique à La Source,
- une nouvelle tribune et de nouveaux vestiaires au stade de la Vallée,
- un nouveau centre d'hébergement sportif.

## 45. De grandes réalisations aux dimensions de l'agglomération

Les équipements suivants, qui ont une dimension

d'agglomération, seront créés. Pour ces équipements, la ville d'Orléans défendra une politique de partenariat au niveau de l'agglomération.

- Une piste d'athlétisme couverte,
- un circuit de karting,
- une piscine de plein air.

Le marathon de la communauté de communes, dont la première édition a eu lieu en novembre 2000, sera pérennisé.

## 46. Les contrats d'objectifs développés

Les contrats d'objectifs entre la Ville et les clubs seront développés. Le but est d'aider les clubs concernés à être davantage présents dans le sport de haut niveau.

## 47. Le sport dans les quartiers

Des moyens seront affectés au sport dans les quartiers. Pour les jeunes, qui sont trop souvent "livrés à eux-mêmes", le sport est en effet l'une des meilleures réponses que l'on puisse adopter. Il leur apprend le sens de l'effort, de la discipline et de la vie d'équipe.

## 48. Un plan d'entretien des équipements

Un programme pluriannuel sur six ans, pour l'entretien des équipements sportifs, sera élaboré et mis en œuvre.



# Une ville qui donne la priorité à l'éducation et à la formation

L'école est l'une des grandes compétences des communes.

A Orléans l'école a été, depuis douze ans, une priorité. Le nombre et l'ampleur des travaux accomplis dans les écoles en attestent. Au-delà des travaux, l'action éducative menée par la Ville et le Contrat éducatif local témoigne d'une forte implication pour l'école. La Ville agit aussi pour l'université d'Orléans, conjointement avec la communauté de communes.

## Une ville culturelle

Le dynamisme culturel est désormais l'un des points forts d'Orléans. Il donne à notre ville sa pleine dimension de capitale régionale. Il faut, bien sûr, continuer à œuvrer dans le même sens.

### 49. Une ville de création

Les grands événements que sont le festival de jazz, Archilab, le festival de musique ancienne, le concours de piano du XX<sup>e</sup> siècle, la biennale du cinéma japonais seront confortés. De même, Orléans sera toujours davantage une ville de création dans les domaines de la chorégraphie (avec le nouveau centre chorégraphique) et du théâtre : à cet effet, la salle de répétition qui est nécessaire sera construite au Carré Saint-Vincent et la salle Pierre-Aimé Touchard sera rénovée. En matière d'orchestre, la Ville continuera à prendre des initiatives (comme elle l'a fait récemment autour du "Banquet Orchestra" et du Conservatoire) pour être un pôle vivant de création musicale, en coopération avec la Région. Une véritable programmation "jeune public" sera mise en œuvre, avec des horaires adaptés.

### 50. Un nouveau musée de la Ville et de la Loire

L'hôtel Dupanloup accueillera un musée de la Ville et de la Loire qui sera conçu selon une muséographie contemporaine. Ce sera un nouvel atout pour le tourisme.

### 51. Des petites salles pour les concerts et les répétitions

L'Astrolabe permet désormais d'accueillir les musiques contemporaines. Trois salles de répétition ont été créées. Mais la législation sur les cafés et bars limite les possibilités d'expression musicale. C'est pourquoi, de nouvelles petites salles pour les répétitions et les petits concerts seront créées à Orléans.

### 52. Pour le cinéma dans la ville

Nous soutiendrons la présence et le développement du cinéma dans la ville. La municipalité se battra pour le maintien et le développement des cinémas à l'intérieur de la ville.

### 53. Deux nouvelles écoles de musique

Nous créerons deux nouvelles écoles de musique dont une à Saint-Marceau. Les écoles de musique actuelles seront confortées.

### 54. Favoriser le théâtre amateur

Un lieu sera créé pour accueillir les répétitions et les spectacles des compagnies de théâtre amateur.

### 55. Développer la culture à Orléans pendant l'été

Dans le prolongement de ce qui a été fait ces dernières années, des manifestations culturelles, des concerts, des spectacles seront organisées chaque jour durant toute la saison d'été. Un nouveau kiosque sera construit au parc Pasteur.

### 56. Une saison d'orgue

Le nouvel orgue de Saint-Marceau sera en service fin 2001. Le plan de rénovation des orgues de la Ville sera poursuivi. Chaque année une "saison d'orgue" sera organisée.

### 57. Une nouvelle école

Une nouvelle école sera construite à Saint-Marceau, à l'ouest de la RN 20, pour permettre la scolarisation des enfants de ce quartier. Si les effectifs le justifient, une nouvelle école sera également créée dans le secteur nord-est d'Orléans.

### 58. Accueil périscolaire

Pour l'accueil périscolaire, un nouveau centre de loisirs sera créé. L'accueil des élèves dans les écoles sera étendu jusqu'à 18h30.

### 59. Des travaux et des projets pour les écoles

Plusieurs écoles seront restructurées et réaménagées, en particulier les écoles du Nécotin (maternelle et primaire) Bastié-Boucher, Olympia Cormier, Androuet-Ducerceau, Poincaré, Pierre Ségelle, Jacques Prévert, Molière, et René-Guy Cadoux. L'entretien des écoles fera l'objet d'un programme d'ensemble sur six ans. Ce programme inclura un plan de rénovation de salles de restaurant scolaire. Un travail important sera engagé pour l'insonorisation et l'adaptation des mobiliers des restaurants scolaires. Une carte monétique sera créée pour les restaurants scolaires et les activités périscolaires. La concertation avec les différents acteurs éducatifs, en particulier avec les parents, sera poursuivie.

### 60. Un nouveau collège à l'Ouest de Saint-Marceau

Les collèges relèvent du département, les lycées de la Région. Cependant, la Ville fait de la création d'un nouveau collège à l'ouest du quartier Saint-Marceau une priorité. Elle a donné également son accord pour que le collège Etienne Dolet soit reconstruit en un lieu plus proche du centre de Saint-Marceau. La ville facilitera le développement des lycées et de la formation professionnelle.

### 61. Pour l'Université et la recherche

La Ville apportera son concours - aux côtés de la communauté de communes - pour que l'université d'Orléans se développe et pour qu'elle offre une gamme plus large d'enseignements. Cela concerne aussi bien les facultés que le futur centre polytechnique. La Ville soutiendra la création de nouvelles filières et la préparation à de nouveaux diplômes. Elle continuera d'apporter tout son concours à l'aménagement du campus universitaire. Les capacités d'accueil d'étudiants en centre ville seront accrues. La Ville continuera d'œuvrer pour le développement du pôle scientifique d'Orléans et l'accueil de nouveaux laboratoires. Elle soutiendra le Studium qui permettra d'accueillir des chercheurs post-doctorants du monde entier.



# Une ville solidaire

La commune est le premier lieu de la solidarité. La solidarité concerne tous les âges de la vie. Elle concerne d'abord ceux qui sont les plus fragiles ou dont les moyens sont les plus faibles. Un "projet de ville" pour Orléans doit être un projet de solidarité.

## • Logement

### 62. Transformer les quartiers où l'on vit mal

Un effort très important sera fait pour **transformer les quartiers d'habitat social où l'on vit mal**. En même temps, nous privilégierons, dans l'ensemble de l'agglomération, la construction de logements sociaux de qualité, bien intégrés dans des quartiers où il y aura plusieurs types de logements, des commerces, des bureaux, de la formation, du sport, des espaces verts, etc. **En un mot, nous voulons désormais, partout, de vrais quartiers et une vraie vie de quartier.**

### 63. Pour le logement social

L'effort en matière de construction de logements sociaux sera **amplifié** en lien avec la communauté de communes. Un soin tout particulier sera apporté à la qualité de ces logements. Le soutien à l'Office public de HLM sera poursuivi, afin d'accélérer la rénovation et d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable.

### 64. Rénover les logements dans le centre ancien

Dans le quartier des Carmes, comme dans le quartier Bourgogne, une "Opération programmée d'amélioration de l'habitat" (OPAH) permettra de **rénover plusieurs centaines de logements et de façades.**

## • Petite enfance

### 65. Pour des formules d'accueil diversifiées

Une **diversité de formules d'accueil des enfants** de moins de 3 ans sera proposée, avec une modification des horaires de certaines crèches. Un **plan global de rénovation de toutes les crèches de la ville sera défini et mené à bien durant les six prochaines années.**

### 66. Une nouvelle crèche en centre-ville

Elle permettra d'**augmenter le nombre de places**, aujourd'hui insuffisant en centre-ville.

### 67. Soutien à la parentalité

La Ville soutiendra toutes les actions facilitant la parentalité, c'est-à-dire l'exercice par les parents de leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants. L'action en matière de petite enfance s'ouvrira aux enfants et parents ne fréquentant pas habituellement les crèches.

## • Troisième âge

### 68. Une action diversifiée pour tenir compte de toutes les situations

La Ville agira pour permettre le maintien à domicile de toutes les personnes qui le souhaitent. Elle développera un réseau de partenaires permettant d'apporter à chacun toute l'information pour favoriser l'autonomie et une prise en charge personnalisée. Les possibilités de **restauration collective** seront développées dans les quartiers. Le **service "accompagnement"** verra ses moyens augmentés. Un **"accueil de jour"** sera mis en place, pour soulager les familles. La Ville mettra en œuvre un plan de **travaux dans les foyers logements**. Elle soutiendra la création de **nouveaux établissements médicalisés.**

### 69. Les retraités acteurs de la vie orléanaise

Des initiatives seront prises pour que les retraités occupent toute leur place dans la ville. Des actions "intergénérationnelles" seront encouragées. Les activités et animations seront développées en lien avec les clubs, les établissements et l'Office orléanais des retraités.

## • Action sociale

### 70. Un second Espace Solidarité

L'action engagée avec les treize associations signataires de la "Charte de la Solidarité" sera poursuivie. Le **partenariat** sera **intensifié** pour plus de cohérence et d'efficacité au service des personnes en difficulté. Le Pôle Orléans Solidarité sera aménagé pour accueillir d'autres associations. Un **second "Espace Solidarité"** sera créé au sud de la ville.

Le **Centre communal d'action sociale (CCAS)** sera accueilli, en 2002, dans des locaux mieux adaptés, rue Banner.

### 71. Santé et solidarité

L'**antenne du CCAS de La Source** sera installée dans des locaux plus grands. Elle offrira ainsi davantage de services sur place. Des **permanences du CCAS** seront créées dans les quartiers des **Blossières**, de la **Madeleine** et de **St-Marceau**. Enfin, la Ville poursuivra son effort pour l'extension de la Halte de nuit. Des **"point santé"** seront ouverts au **centre-ville** et à l'**Argonne** et une nouvelle "antenne emploi" ouvriront dans le quartier des **Blossières.**

# Une ville jeune

Une ville dynamique est une ville qui est accueillante pour les jeunes, qui leur permet de prendre toute leur place, de vivre, de travailler, de se former, de se distraire, de bâtir des projets, de prendre des initiatives.

### 72. Des transports pour les jeunes

Les transports seront davantage organisés pour les jeunes. Des **tarifs réduits plus adaptés seront mis en place**. Des **dessertes plus tardives des transports en commun** seront organisées et aussi des **"navettes discothèques"** pour assurer le retour des jeunes dans de bonnes conditions de sécurité.

### 73. Soutien à l'insertion professionnelle et aux projets des jeunes

La Ville et l'agglomération continueront de soutenir les politiques permettant l'intégration professionnelle des jeunes (emplois jeunes ; mission locale pour l'emploi). La Ville développera son **fonds de soutien aux initiatives des jeunes.**

### 74. Des nouvelles résidences pour étudiants et jeunes travailleurs

De nouvelles résidences pour étudiants et jeunes travailleurs seront créées, en particulier dans le centre-ville.

### 75. Expression musicale et culturelle

De nouvelles salles de répétition et de nouveaux **"petits lieux"** pour les spectacles seront créés. Les nouvelles pratiques culturelles jeunes seront soutenues, notamment par la **création d'un lieu pour les pratiques culturelles alternatives.**

Les **"Jours J"** incluront un vrai festival des musiques jeunes. La carte **"J.Pass"** offrira davantage de services (culturels et autres).

### 76. Non à la discrimination dans les discothèques

Une charte sera signée avec les responsables des discothèques pour veiller à la bonne application de la loi qui interdit toute discrimination. L'application de cette charte donnera lieu à un suivi régulier.

### 77. Rollers et skate

Un nouveau site de skate sera réalisé après celui qui a été installé près du pont Thinat. L'objectif sera de permettre aux jeunes de pratiquer les nouveaux "sports urbains" dans des lieux sécurisés et adaptés. Un concours sera apporté par la Ville (et l'agglomération) pour que le **parcours "roller"** qui a lieu chaque semaine soit organisé dans de bonnes conditions.



# Une ville active pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont connu un succès foudroyant. La ville doit s'y investir pleinement. Il ne faut pas laisser se créer une "fracture numérique".

## 78. Une ville engagée dans les nouvelles technologies

Le site Internet de la Ville sera développé afin d'être davantage interactif et favoriser le dialogue direct entre élus et citoyens ou entre citoyens. La Ville et l'agglomération stimuleront la création et l'implantation à Orléans des entreprises de la nouvelle économie par les mesures suivantes :

- une communication en direction des entreprises,
- un "site portail" sur Orléans,
- des ateliers numériques,
- un salon du multimédia.

En même temps, la ville continuera d'œuvrer (comme elle l'a déjà fait) pour le développement des réseaux "haut débit" qui sont l'une des clefs de l'économie du futur.

## 79. Une action dans les écoles

La Ville poursuivra la démarche engagée autour des nouvelles technologies à l'école. Elle dotera toutes les classes des moyens nécessaires.

## 80. Des cyber-centres dans les établissements municipaux

La Ville soutiendra la création de cyber-centres dont la vocation sera de favoriser l'accès à Internet, de former les utilisateurs, de développer des réseaux d'expression citoyenne. Ces cyber-centres seront implantés au sein des établissements municipaux, notamment culturels. Elle favorisera l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies. Elle aidera les associations au passage au "numérique" au sein des maisons des associations.

## 81. Télévisions locales

La ville soutiendra la création de chaînes TV câblées ou hertziennes en direction de l'agglomération et de la ville. Il ne s'agira pas de faire des "télévisions municipales", mais de favoriser l'expression de tous les acteurs de la vie de la cité, ainsi que la création et la production d'émissions à Orléans.

# Une ville commerçante

Le commerce est essentiel dans le dynamisme, l'activité, l'animation d'une ville. C'est un atout important pour une capitale régionale.

## 86. Développer le "cœur commercial" d'Orléans

Depuis 12 ans, la municipalité œuvre en lien avec les associations de commerçants, pour développer à Orléans un grand centre commercial, des Halles Châtelet à la Place d'Arc, de la rue de Bourgogne à la rue des Carmes en passant par la rue de la République, la rue Royale et toutes les autres voies commerçantes du centre-ville. C'est l'ensemble de ce potentiel commercial qui constitue l'attractivité globale du centre-ville. Cette action sera poursuivie et le pôle commercial sud renforcé avec la réalisation d'une continuité commerciale entre les Halles Châtelet, la Charpenterie et le quartier Dessaux ainsi que le renouveau de la rue de Bourgogne, où un pôle de métiers d'art sera mis en œuvre.

## 87. Pour le développement des marchés

Les marchés seront développés. Au marché qui s'est récemment créé le mardi dans la nouvelle halle (à la Charpenterie) viendra s'ajouter le marché du samedi matin dès que les travaux seront achevés. Un nouveau marché sera toutefois créé dans le quartier faubourg Bourgogne-Saint-Marc pour compenser le départ du marché du quai du Roi.

## 88. Pour des pôles commerciaux dynamiques dans les quartiers

La Ville œuvrera également pour développer le dynamisme commercial dans les différents quartiers, en lien avec les commerçants de chacun des quartiers. Le "Centre 2002" à La Source sera ouvert sur l'extérieur dans les deux prochaines années afin de constituer, avec le nouveau centre commercial de l'Indien, un ensemble commercial unique et attractif.

## 89. Une municipalité vigilante

Dans toutes les instances compétentes, les représentants de la ville d'Orléans continueront à faire preuve de vigilance et, dans l'ensemble des votes, prendront position pour le respect des équilibres commerciaux que la multiplication des grandes surfaces périphériques peut toujours menacer.

# Une ville touristique

Le tourisme peut être un grand atout pour Orléans. Notre ville doit tirer un meilleur parti de sa situation, de son environnement et de son patrimoine historique.

## 82. Valoriser le Centre de conférences

Le Centre de conférences qui vient d'ouvrir sera pleinement utilisé, en lien avec les professionnels du tourisme (hôteliers, restaurateurs) pour développer le tourisme à Orléans.

## 83. Une Maison régionale du tourisme

Orléans accueillera, à l'initiative de la Région, une Maison régionale du tourisme.

## 84. De nouvelles propositions touristiques

De nouvelles propositions touristiques seront élaborées avec l'ensemble des professionnels de ce secteur (hôteliers, restaurateurs) dans le domaine du tourisme ligérien, des séjours à thème, des échanges touristiques. Le patrimoine historique de la ville sera mieux entretenu, réhabilité, mis en valeur. Un circuit de visite nocturne d'Orléans sera établi à partir du "plan lumière".

## 85. Poursuivre la rénovation du Parc Floral

Beaucoup a été fait pour rénover le Parc Floral, en lien avec le département. Cette action doit être poursuivie. En particulier, nous rouvrirons le "Restaurant Serre" dans un nouveau cadre.



# Une ville gérée en concertation

Sur tous les projets, petits ou grands, sur tout ce qui fait la vie quotidienne, il est important que les habitants puissent s'exprimer.

Le maire et les élus continueront de tenir des réunions publiques et de faire des visites de rues.

Mais le renforcement de la concertation passe par le renforcement du rôle des conseils de quartiers.

## 90. Un nouveau rôle pour les conseils de quartiers

Les **conseils de quartiers** sont un lieu privilégié pour la concertation. Mais il ne suffit pas que les conseils de quartiers soient des relais entre le conseil municipal et les quartiers : il faut qu'ils deviennent des **acteurs et des "forces de proposition"**. C'est pourquoi la composition des conseils de quartiers sera élargie et leurs prérogatives accrues. Ils pourront faire des propositions qui seront présentées au conseil municipal. Cela exige qu'ils soient dotés de moyens supplémentaires.

## 91. Des instances actives pour la concertation

- Le **Conseil consultatif des jeunes** a été mis en place. Ses moyens seront accrus. Il est, en effet, essentiel que les jeunes puissent davantage faire des propositions et prendre des initiatives.
- Les **commissions extra-municipales** rassemblent des élus et des représentants d'associations. Deux commissions de ce type ont fonctionné : "handicap et accessibilité" et "sécurité routière". D'autres seront créées, en particulier dans les domaines du tourisme et de l'environnement.
- La **concertation avec le mouvement sportif** sera poursuivie et approfondie. L'actuel "groupe de concertation", créé en 1989, verra son champ d'action élargi. Sa composition et son organisation seront définies en lien avec le mouvement sportif. Des concertations auront lieu régulièrement avec l'ensemble du mouvement sportif.
- De la même manière, des concertations auront lieu régulièrement avec les **associations culturelles**.

## 92. De nouveaux espaces pour les associations

Les associations jouent dans la ville un rôle irremplaçable. Les réunions annuelles avec le monde associatif seront pérennisées. **De nouveaux espaces seront créés pour les associations**, après la "Maison des associations" et la "Maison Bourgogne".

## 93. Le Forum des droits de l'homme

Le Forum des droits de l'homme constitue un temps fort de la vie associative et de la citoyenneté. Très attachés à cette manifestation, co-organisée avec une centaine d'associations, nous assurerons sa pérennité.

## 94. Au service des Orléanais, nouveaux... et anciens

L'accueil des **nouveaux Orléanais**, chaque année, au Zénith, est organisé depuis six ans. Cette initiative sera pérennisée et **ouverte aux Orléanais** qui souhaiteront s'y joindre afin de bénéficier des informations apportées par la Ville et ses partenaires.

## 95. Des services ouverts plus longtemps au public

Dans le cadre de l'aménagement et de la réduction du temps de travail des employés municipaux, l'ouverture de certains services municipaux à des heures plus commodes sera mise en œuvre.

## 96. Une aide concrète aux familles en deuil

La Ville continuera d'avoir l'attitude "**pionnière**" qui lui est reconnue dans toute la France pour l'**information des familles en cas de décès**. Des "**devis-type**" établis par l'autorité municipale continueront d'être exigés de l'ensemble des entreprises œuvrant dans ce domaine et systématiquement remis aux familles, afin qu'elles puissent faire leurs choix **en toute transparence**. La ville d'Orléans considère en effet qu'elle doit aider les familles au moment où elles sont endeuillées.

# Une ville qui maîtrise sa fiscalité et qui gère l'argent public avec rigueur

L'argent public, fruit des impôts, est le bien public de tous les citoyens. Il doit être géré avec rigueur. La fiscalité doit être maîtrisée, et la dette aussi, car les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain.

## 97. Une fiscalité maîtrisée

La fiscalité a été maîtrisée. Il y a douze ans, Orléans était parmi les quatre villes de France où les impôts étaient les plus lourds. Aujourd'hui, le poids des impôts à Orléans est dans la moyenne des villes de plus de 100 000 habitants. **Nous nous engageons à garder cette place au cours des six prochaines années**. Cet engagement est réaliste. Nous le tiendrons, comme nous avons tenu des engagements précédents.

## 98. Une dette en diminution

La dette de la ville d'Orléans par habitant a beaucoup diminué. Elle est aujourd'hui nettement inférieure à la moyenne des villes de taille comparable. **Nous nous engageons à poursuivre dans la même voie** et à ne pas augmenter le poids de la dette par rapport à ce qu'il était au début des années 1990 au regard de l'évolution des ressources de la Ville.

## 99. Un suivi comptable des organismes subventionnés par la Ville

La Ville assurera un **suivi comptable régulier des associations** et des organismes auxquels elle apporte un financement significatif.

## 100. Une bonne information financière

La Ville continuera à informer les Orléanais sur la situation financière de leur commune. Elle respectera une transparence totale. Elle publiera **chaque année des comptes consolidés** intégrant ses "satellites", ce que très peu de villes font.





La liste "Tous unis pour Orléans avec Jean-Pierre Sueur"  
est une liste de **gauche plurielle**

présentée par :

- le Parti Socialiste
- les Verts
- le Parti Radical de Gauche
- le Mouvement des Citoyens
- l'Association des Démocrates

**et de nombreux Orléanais  
n'appartenant pas à un parti politique,  
actifs dans de multiples domaines  
de la vie orléanaise.**

Jean-Pierre Delpont,  
Marie-Madeleine Mialot,  
Christine Mallo,  
Nino-Anne Dupieux,  
Michel Brard,  
Hélène Mouchard-Zay,  
Henri Benozio,  
Micheline Prahecq,  
Liliane Coupez,  
Charles Renard,  
Antoine Prost,  
Joëlle Beauvallet,  
Marie-Thérèse Pilet-  
Duchâteau,  
Guy Civil,  
Catherine Haguenau-  
Moizard,  
Jean-Claude Maurizot,  
André Casamiquela,  
Elisabeth de Lauzon,  
Monique Royer,

Fabrice Van Borren,  
Pascal Martineau,  
Michèle Bardot,  
Philippe Legrand,  
Abder Ghabbra,  
Jany Girault,  
Nicole Lubas,  
Alex Vagner,  
Catherine Laurent-Agenet,  
Nathalie Coispeau,  
Marc Roy,  
Olivier Goyeneche,  
Fatima Lharza,  
France Le Pennec,  
Alain Boudard,  
Marie-Thérèse Philardeau,  
Jean-François Laval,  
Philippe Coquelet,  
Claude Sullerot,  
Monique Bertin-Henry,  
Marie-Emmanuelle Matet,

Solange Nejmi,  
Daniel Richard,  
Guy Boutin,  
Jean-Philippe Grand,  
Nadia Mouron,  
Mathilde Ayrat,  
Josefa Helt-Casanova,  
Jean-François Lunebitz,  
François Sarrazin,  
Karen Role,  
Christophe Hurault,  
Françoise Orombel,  
Fatiha Litim,  
François Lebon.